

# La note d'info

Profession Sport

Une aide à la vie associative...  
une solution pour l'emploi !

78

## Edito

La note d'info de Profession Sport 78 change sa présentation mais son but reste de vous informer sur les activités et l'évolution de l'association, ainsi que sur l'actualité des services et de l'emploi.

Ce début d'année 2009 est riche en projets.

Tout d'abord nous vous rappelons que vous êtes invités à venir nous rencontrer lors d'une **journée conviviale, le 15 mars à partir de 10h00 à Vélizy.** Envoyez-nous rapidement votre coupon-réponse en nous précisant si vous souhaitez participer au déjeuner et / ou aux activités.

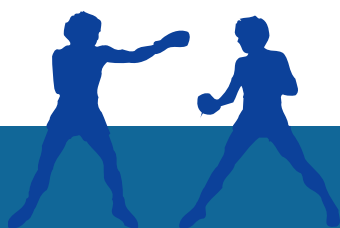
Par ailleurs, une opportunité se présente pour l'association puisque **Anthony MICHAUD**, étudiant en Master administration des entreprises, va débiter un stage de 10 mois au sein de notre structure le 16 mars, avec peut-être une possibilité de créer un sixième poste administratif. Anthony viendra en renfort notamment des pôles Salaire et Emploi.

Enfin, nous vous informons que **l'Assemblée Générale de Profession Sport 78** aura lieu le jeudi 09 avril 2009 à Beynes.

Odeline FLORENS

## Sommaire

Edito	Journée conviviale le 15 mars 2009. Arrivée d'Anthony MICHAUD.	Page 1
Actualité juridique	Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE): modalités régionales. Volontariat associatif et calcul de la retraite.	Page 2
Pôle Ressource CRIB	Rendez-vous 2009. Le dispositif local d'accompagnement (DLA).	Page 2
Club Asso Emploi	Prochain atelier. <i>Projet engagement associatif des jeunes.</i> Parution du <i>Guide pratique de l'association des Yvelines 2008 / 2009.</i>	Page 2
Pôle Insertion	Actualité des ateliers et de l'équipe.	Page 3
Pôle Salaire	Point sur le droit individuel à la formation (DIF).	Page 3
Pôle Emploi	Demandes de formation des salariés	Page 3
Actualité associative	Informations sur la campagne CNDS 2009.	Page 4
Offres d'emploi	Recherche de BNSSA pour cet été.	Page 4



Février 2009  
Note d'info  
n° 23

### Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

L'arrêté préfectoral n° 2009-147 du 04 février 2009 fixant le montant des aides de l'Etat pour les contrats d'accompagnement dans l'emploi et les contrats initiative emploi (CIE), limite la convention initiale d'aide de l'Etat à 6 mois. Elle peut être portée à 12 mois ou maximum 24 mois dans certains cas. Cette aide est plafonnée à une durée hebdomadaire de 20 heures ou 24 heures pour les ateliers et chantiers d'insertion.

**Contacts :** Rémi MORLOT, DDJS 78 : 01.39.24.36.36.

### Volontariat associatif et calcul de la retraite

Le volontariat associatif prend place dans une association agréée par l'Etat et se concrétise par un contrat signé entre le volontaire et l'association. Les volontaires, sous certaines conditions, perçoivent une indemnisation et sont affiliés au régime général de la sécurité sociale. Il est possible de prendre en compte les périodes de volontariat associatif pour le calcul de la retraite. **Pour en savoir plus :** décrets 2006-586 et 2006-1743 ([www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)) et lettre D7258-2007 ([www.legislation.cnnav.fr](http://www.legislation.cnnav.fr)).

## Pôle Ressource : CRIB

Les **rendez-vous du Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles** ont pour but de faire bénéficier gratuitement les dirigeants associatifs, qui le souhaitent, d'une information concrète et de qualité. Les prochaines thématiques du 1er semestre :

- mars : présentation du **dispositif local d'accompagnement** dans les Yvelines,
- avril : **responsabilités** des associations et **assurances**,
- avril : les associations et l'**URSSAF**,
- mai : application de la loi **informatique et libertés** dans les associations,
- juin : les **diplômes** de l'animation et du sport.

Retrouvez le **programme** (dates et lieux) et inscrivez-vous sur la page CRIB de notre site Internet :

[www.profession-sport-78.com/reunion.php](http://www.profession-sport-78.com/reunion.php)

### Le dispositif local d'accompagnement (DLA)

Le **DLA**, porté par la Boutique de Gestion Athèna, apporte un **appui adapté et gratuit aux associations et structures yvelinoises développant des activités d'utilité sociale** et ayant créé au moins un emploi, par des accompagnements individuels ou collectifs sur des thématiques allant de la comptabilité à la stratégie de communication.

Le crédo du DLA : le transfert de compétences, la démarche participative avec l'implication de l'ensemble de l'équipe, salariés et bénévoles élus, dans le respect des valeurs et du projet de la structure. **Contact :** 01.34.79.93.70.

## Club Asso Emploi : des ateliers de formation et d'échanges

Dispositif d'aide aux **dirigeants associatifs** dans la création et la **pérennisation des emplois**, le Club organise des sessions de formation et d'échanges de pratiques.

### Prochain atelier du Club Asso Emploi

« **Gérer les absences des salariés** » le 07 avril 2009 de 14h00 à 17h00 dans les locaux de Versailles Associations, salle 24, 7 rue de Béarn—78000 Versailles.

[www.clubassoemploi.org](http://www.clubassoemploi.org)



### Rappel

Le **Guide pratique des associations des Yvelines** — édition 2008-2009 est disponible. Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous afin de passer le récupérer dans nos locaux.

### Projet « engagement associatif des jeunes »

Ce projet a pour objectif de rapprocher de jeunes adhérents de leurs dirigeants bénévoles à travers des ateliers d'échanges et d'apports de connaissances. Deux binômes sont déjà engagés dans la démarche, une réunion d'information est prévue le 16 mars 2009 à 18h30 dans les locaux de Profession Sport 78, contactez-nous pour en savoir plus.

**Contacts :**  
Richard MARTIN  
Odeline FLORENS



## Pôle Insertion : des ateliers d'activité physique et de santé

18 ateliers ont repris depuis janvier 2009, toujours avec 4 types de public en parcours d'insertion (ou de réinsertion) : les bénéficiaires de minima sociaux, les femmes en alphabétisation, les jeunes 16-25 ans déscolarisés et les résidents de foyers de travailleurs migrants. Des cofinancements d'actions avec certains partenaires actuels se mettent en place afin, d'une part, de permettre au pôle insertion de ne plus dépendre uniquement de la subvention allouée par le Conseil Général des Yvelines et, d'autre part, de pouvoir (ré)ouvrir d'autres ateliers. Ainsi les ateliers *bien-être* à l'espace municipal Sésame (La Celle

St Cloud), *sport/santé* à l'espace des Résédas (ancien centre social de Vernouillet) et *santé/bien-être* à la résidence St Joseph de Versailles (en partenariat avec le CODES 78) vont s'ouvrir dans le courant du mois de mars.

Cindy BECAERT—responsable du Pôle Insertion  
Laurent BOUCHER— éducateur stages de boxe  
Claude CARLIN DOMONT— éducatrice sportive  
Corinne CAUDROY— éducatrice sportive  
Cédric GRUSZCZYNSKI— licence professionnelle santé  
Olivier LEHELLE— éducateur sportif  
Marilyn THERET—psychologue  
Françoise VERCAMBRE—psychologue



## Pôle Salaire : Impact Emploi

**Dans le cadre des services rendus par le pôle « Gestion Salariale », le DIF n'est pas pris en charge.**

En effet, ne connaissant pas votre fonctionnement interne, il nous est impossible d'établir ce document. Malgré tout, dans le but de vous aider toujours au mieux, nous mettons à votre disposition, sur notre site [www.profession-sport-78.com/fiches.php](http://www.profession-sport-78.com/fiches.php) (« Téléchargement des documents d'informations »), un modèle de lettre à remettre à chacun de vos salariés une fois par an. Vous trouverez également une note détaillée sur le fonctionnement du DIF et le mode de calcul.

### Qu'est-ce que le DIF ?

C'est un **Droit Individuel à la Formation**. Tous les salariés dont l'ancienneté atteint un an en bénéficient. Il permet à chacun de cumuler des heures de formation en fonction du type de contrat et de la date d'embauche (sous réserve de dispositions conventionnelles). La durée de formation acquise est calculée *pro rata temporis* pour les salariés à temps partiel et les salariés en contrat à durée déterminée.

**Contacts :**  
Evelyne DENQUIN  
Richard MARTIN



## Pôle Emploi : un employeur à votre disposition

### Demandes de formation des salariés

Profession Sport 78 cotise à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) Uniformation. Les salariés mis à disposition peuvent donc bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale du financement de leur formation par Profession Sport 78. La formation souhaitée doit être dispensée par un organisme agréé centre de formation.

Le budget de formation étant tout de même limité, Profession Sport 78 considèrera en priorité les premiers dossiers reçus. Les demandes doivent être en adéquation avec le profil du salarié et cohérentes avec son projet professionnel (se perfectionner, améliorer ses compétences...).

Vous pouvez utiliser votre DIF (voir ci-dessus) dans ce cadre.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour que nous puissions étudier votre projet de formation.



**Contact :**  
Jennifer  
MAINGAUD

### Annonces des adhérents

Nous vous proposons de communiquer sur vos manifestations dans cette rubrique. Vous pouvez nous envoyer vos informations avant le 15 mai pour la prochaine note d'info.

Le **Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)** contribue au développement de la pratique sportive d'une part de publics cibles (notamment les jeunes filles, les jeunes scolarisés, les personnes handicapées) et d'autre part dans des territoires prioritaires (CUCS). Cette année, la priorité sera accordée aux associations « têtes

de réseau » et aux clubs qui présenteront leur demande de subvention sous forme de projet associatif. Celui-ci doit permettre de développer et de structurer l'association en s'appuyant sur les dimensions sportive (formation des jeunes, recherche de la performance, pratiques récréatives...), éducative (transmissions de valeurs, de comportements, services extra sportifs rendus aux membres...), sociale (accessibilité des publics éloignés de la pratique sportive associative...) et / ou économique (organisation de l'association, emploi de ses ressources...). **Pour plus d'informations**, consultez les conseillers de la Direction Départementale Jeunesse et Sports des Yvelines : [www.ddjs-yvelines.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ddjs-yvelines.jeunesse-sports.gouv.fr)

## Offres d'emploi

Nous recherchons des **BNSSA** à partir du 1er juin et jusque début septembre pour des piscines résidentielles sur les Yvelines (Parc de Diane à Jouy-en-Josas, Chavenay, Noisy-le-Roi).

Retrouvez les offres d'emploi sur le site Internet de Profession Sport 78 : [www.profession-sport-78.com/offreemploi.php](http://www.profession-sport-78.com/offreemploi.php)  
Les éducateurs et les animateurs peuvent y déposer leurs candidatures et les structures associatives adhérentes leurs offres.

Vous pouvez également consulter les annonces concernant l'ensemble du territoire français sur le site du **Groupement National Profession Sport et Loisirs** : [www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

### Appel à bénévoles

L'association « **Rencontres pour l'Égalité d'Accès à l'Emploi** » recherche des bénévoles actifs ou retraités prêts à partager leur expérience de recherche d'emploi avec des jeunes des quartiers à fort taux de chômage sur les Yvelines. Ils doivent être libres deux à trois demi-journées par mois. Ils seront chargés de les parrainer.

**Contact** : Guy BÉRANGER—06 63 84 25 55 ou [guy.beranger@rencontresegaliteemploi.org](mailto:guy.beranger@rencontresegaliteemploi.org)



profession sport & loisirs  
GROUPEMENT NATIONAL

**Contact** :  
Jennifer  
MAINGAUD

**Profession Sport**

Une aide à la vie associative...  
une solution pour l'emploi !

78

### Nos coordonnées et contacts :

#### Profession Sport 78

23 rue du Refuge  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01.39.20.12.30  
[contact@profession-sport-78.com](mailto:contact@profession-sport-78.com)

<http://www.profession-sport-78.com>

**Cindy BECAERT**—01.39.20.12.33  
[insertion@profession-sport-78.com](mailto:insertion@profession-sport-78.com)

**Evelyne DENQUIN**—01.39.20.12.30  
[compta@profession-sport-78.com](mailto:compta@profession-sport-78.com)

**Odeline FLORENS**—01.39.20.12.31  
[contact@profession-sport-78.com](mailto:contact@profession-sport-78.com)

**Jennifer MAINGAUD**—01.39.20.12.34  
[emploi@profession-sport-78.com](mailto:emploi@profession-sport-78.com)

**Richard MARTIN**—01.39.20.12.32  
[ressources@profession-sport-78.com](mailto:ressources@profession-sport-78.com)

### Notre partenaire pour la note d'info :

Caisse d'Épargne Ile de France  
Agence Foch



Vous souhaitez vous renseigner sur les différents produits d'épargne mis à la disposition des associations, contactez M. KUTOS : [alain.kutos@ceifo.caisse-epargne.fr](mailto:alain.kutos@ceifo.caisse-epargne.fr)